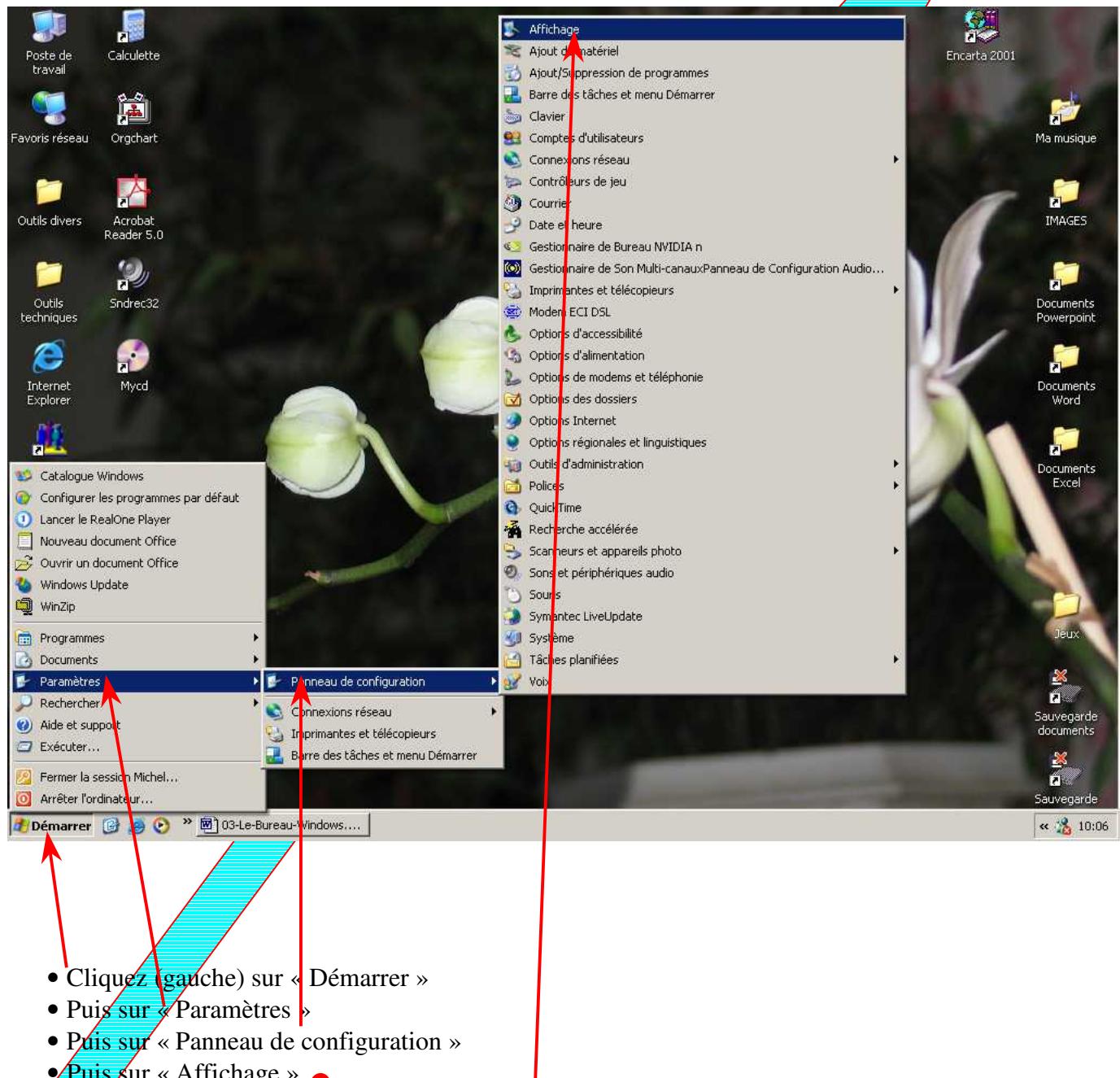


Configurer votre bureau

Outre les quelques conseils de « rangement » donnés ci-dessus, vous avez la possibilité d'organiser votre bureau comme vous le souhaitez.

Ceci se fait à l'aide du « panneau de configuration ».

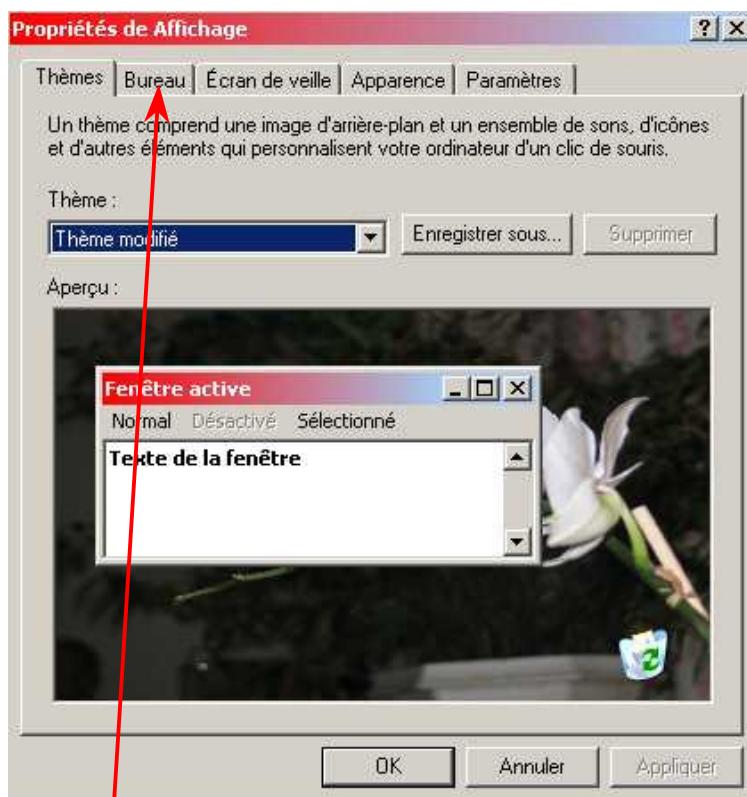
Pour ouvrir le panneau de configuration :



L'ordinateur va alors vous afficher la fenêtre suivante :

LE BUREAU WINDOWS

BWI001-02



Cliquez sur l'onglet « Bureau » pour faire apparaître la fenêtre suivante :



LE BUREAU WINDOWS

BWI001-02

Si vous ne vous servez pas de votre ordinateur et que vous voulez malgré tout le laisser allumé, il est vivement conseillé de mettre en place un « écran de veille » animé sinon, la permanence d'affichage d'une image fixe risque d'endommager les pigments de votre écran.

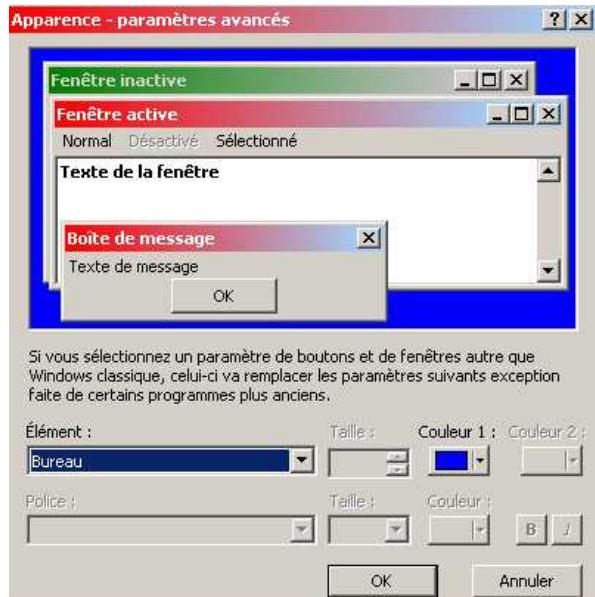
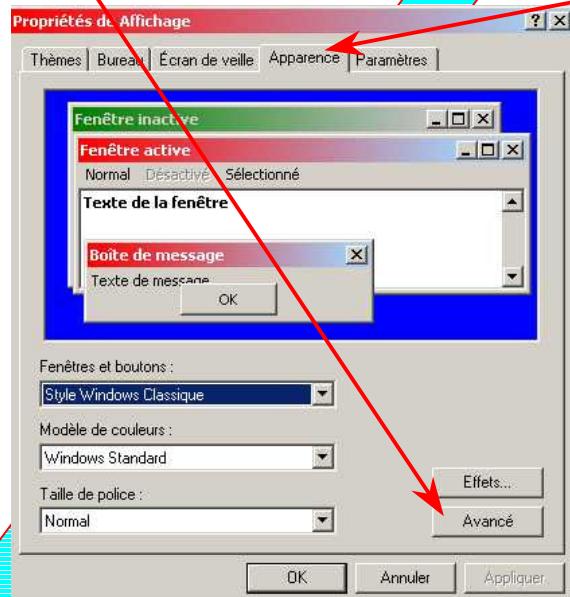
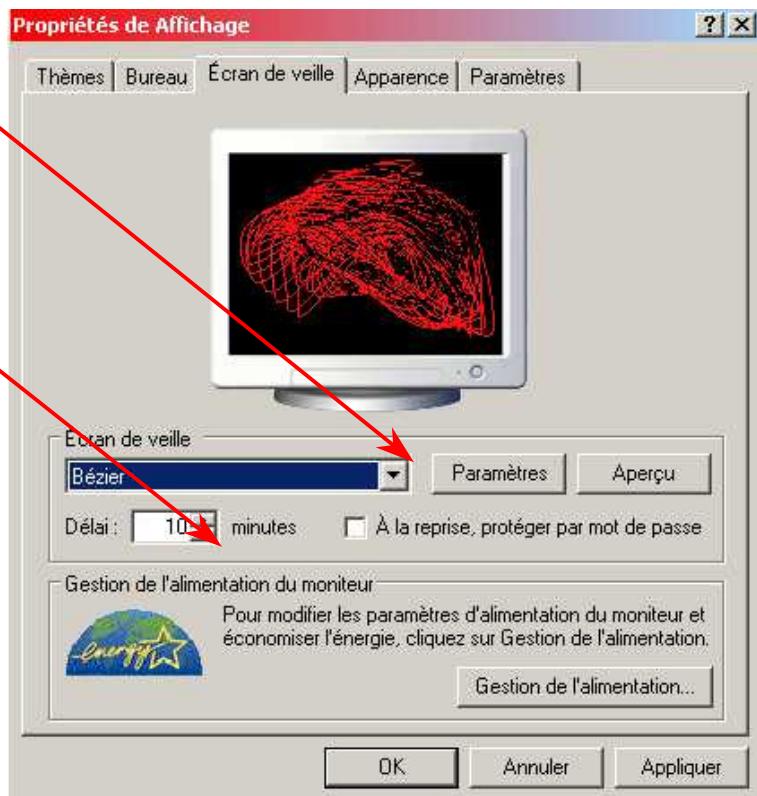
Vous pouvez choisir l'animation dans la liste qui vous est proposée.

Choisissez le délai de non activité à partir duquel l'animation se mettra automatiquement en marche.

Dès que vous retoucherez à votre souris ou à votre clavier, l'animation s'arrêtera et vous retrouverez votre écran dans l'état dans lequel vous l'aviez laissé.

Méfiez-vous des écrans de veille qui peuvent vous être proposés à titre de publicité ou autre : ils ne sont pas forcément compatibles avec votre version de système d'exploitation ou même contenir des virus.

Vous pouvez aussi choisir votre jeu de couleurs en cliquant sur l'onglet « Apparence » puis sur « Avancé » pour faire apparaître la fenêtre ci-dessous à droite :



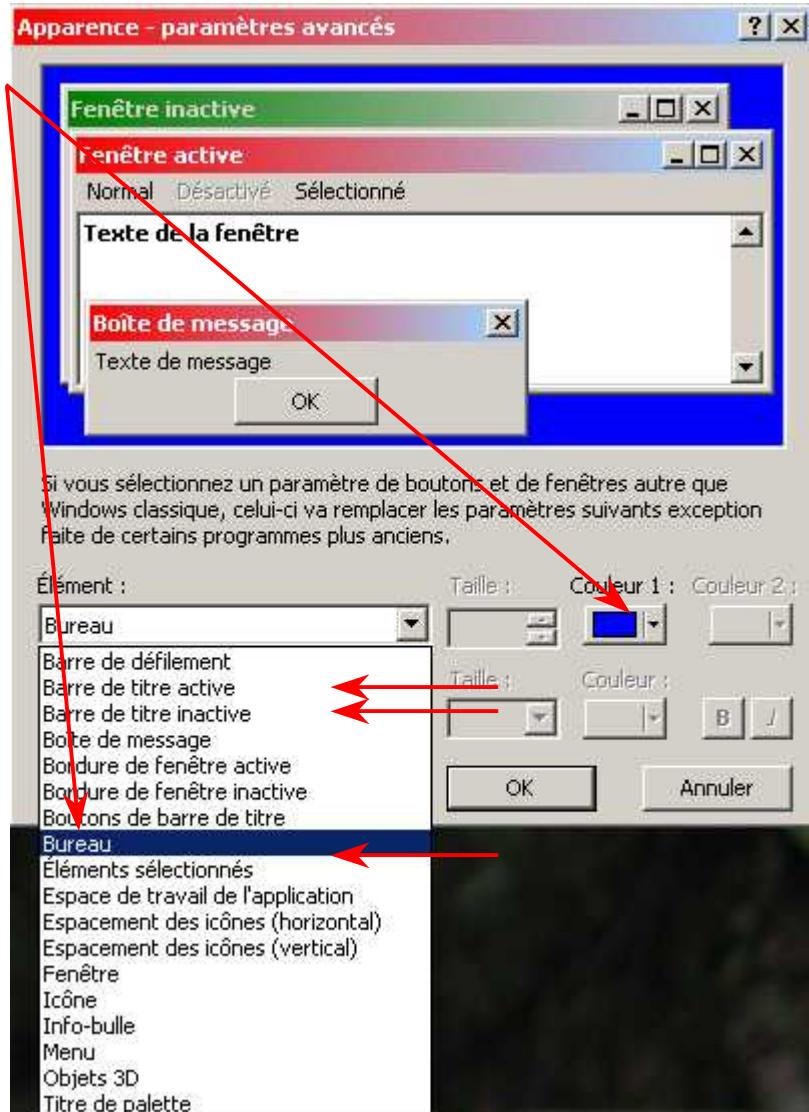
LE BUREAU WINDOWS

BWI001-02

En cliquant sur la petite flèche, vous pouvez choisir l'élément à modifier, notamment les couleurs.

Je conseille de modifier les couleurs du bureau (couleur de fond en l'absence d'image permanente), et des bordures de fenêtres active et inactive : les couleurs par défaut ne sont pas assez différenciées.

Lorsque vous avez terminé, cliquez sur « OK » pour que les paramètres soient pris en compte par le système d'exploitation.



Remarque : l'onglet « Paramètres » vous permet de modifier la définition d'affichage de votre écran. N'y touchez que si vous avez un véritable problème de lecture, car l'introduction d'un paramètre incompatible avec votre carte vidéo peut donner des résultats déplorables, voire bloquer votre ordinateur.